

2M01499744772

25

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQ

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la

ermet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Signature

Date

ordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
ordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat
struction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).

S064C189 A : 14/11/2018 DA-505-JF	S064C189 A : 27/10/2021 POLLU:27/10/2020 DA-505-JF	S064C189 A : 22/11/2028 POLLU:23/11/2022 DA-505-JF	S064C189 A : 23/11/2023 DA-505-JF
--	--	--	--

- (J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.1) CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SV

Communaute e

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest;
Zulassungsbescheinigung; Registrerimistunnistus; Άδεία κυκλοφορίας;
Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;
Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certificat ta' Registrazzjoni;
Kentekebewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula;
Osvečenie o evidenciji; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus;
Registreringsbeviset; Регистрационен талон на автомобилна;
Certificat de Immatriculare.

- (A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)